

**RESTRICTION D'USAGE
D'EAU DE CONSOMMATION**

Code de la Santé Publique - Art.R1321-30

ETAT DE SITUATION DES RESTRICTIONS D'USAGE D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Commune	Réseau	Popu- lation	Origine de la Contamination	Date début restriction	Date de fin de restriction	Informations complémentaires sur la gestion de la restriction
DALUIS	DALUIS LIOUC	12,00	Bactériologique	26-sept.-19		
GUILLAUMES	MENUYERS-JUSBERTS- ANSEINGUES	20	Bactériologique	11-déc.-14		
GUILLAUMES	FERME PEDAGOGIQUE LOU BREGEOUN	10	Bactériologique	07-nov.-14		
GUILLAUMES	GUILLAUMES BOUCHANIERES	42	Bactériologique	07-nov.-14		
PEONE	GOMBE NON TRAITEE		Bactériologique	11-janv.-19		
PIERREFEU	PIERREFEU VEGAUTIER	10	Bactériologique	16-sept.-19		
SAINT-MARTIN- VESUBIE	ST MARTIN V. VACHERIE BOREON	50	Physico-Chimique	20-juin-18		La persistance du dépassement des limites de qualité pour le paramètre arsenic oblige l'ARS à prononcer une restriction d'usage au niveau de ce réseau. Vus devez procéder à la fourniture d'eau embouteillée pour tout ce qui concerne l'usage alimentaire de l'eau. Il va être procédé prochainement à un nouveau contrôle afin de s'assurer d'un retour à une teneur en arsenic conforme.
VALDEBLORE	VALDEBLORE MOLIERE	25	Physico-Chimique	20-juil.-10		As
VILLENEUVE- D'ENTRAUNES	PRE DE CLARY		Bactériologique	16-sept.-19		
CHATEAUNEUF- D'ENTRAUNES	CHATEAUNEUF ENTRAUNES TOURRES	10	Bactériologique	16-sept.-19	23-sept.-19	
GUILLAUMES	GUILLAUMES BOUCHANIERES		Bactériologique	09-sept.-19	16-sept.-19	
ROQUEBILLIERE	ROQUEBILLIERE BERTHEMONT	783	Physico-Chimique	20-sept.-19	20-sept.-19	